

ANNEXE I.

DÉCLARATION DU (OU DES) REPRÉSENTANT(S) LÉGAL(AUX).

Je (nous) soussigné(s) (1) :.....

- reconnais (reconnaissons) avoir pris connaissance des conditions d'admission à l'école d'enseignement technique de l'armée de l'air et de l'espace (EETAAE) 722 de Saintes ;
- autorise (autorisons) (2) :.....
- 1. à poser sa candidature pour une admission sur dossier à l'EETAAE 722 de Saintes (*année*) ;
- 2. à passer une visite d'expertise médicale initiale dans un centre désigné par les autorités militaires (3) ;
- 3. à contracter un engagement pour la durée de la scolarité, s'il (si elle) possède l'aptitude médicale requise au temps de l'incorporation.

Le candidat ou la candidate sera rendu(e) à sa famille :

- en cas d'inaptitude physique constatée par le médecin militaire ;
- s'il s'avère qu'une des conditions d'admission à l'école n'est pas remplie.
- 4. à souscrire, à l'issue de la scolarité, un engagement au titre de l'armée de l'air et de l'espace ou d'une autre force armée ou formation rattachée, d'une durée de :
 - 1° Cinq ans pour les élèves admis dans un cursus de formation préparant à occuper un emploi de sous-officier ou d'officier marinier ;
 - 2° Quatre ans pour les élèves admis dans un cursus de formation préparant à occuper un emploi de militaire du rang.
- m'engage (nous engageons) à rembourser à l'État les rémunérations perçues par l'élève au cours de sa scolarité et les frais de voyage aller et retour (4) dans le cas où (2).....
serait rayé (e) des contrôles de l'école :
- sur ma (notre) demande ou sur sa demande avec mon (ou notre) approbation ;
- par mesure disciplinaire ;
- pour résultats insuffisants ;
- pour refus de signer l'acte d'engagement de cinq ans ou de quatre ans à l'issue de sa scolarité.

Signature du candidat ou de la candidate,

À....., le
Signature(s) et qualité du (ou des) signataire(s)

(1). Nom patronymique, prénom et qualité (père, mère, tuteur) du (ou des) signataire(s).

(2). Nom patronymique et prénom du candidat ou de la candidate.

(3). La durée maximale de la visite est de trois jours.

(4). Pour les candidats résidant dans les DOM-COM.